



MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT LES LIGNES SUIVANTES

OBJECTIF ET RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Ce formulaire vous permet de vous engager dans la démarche d'Accompagnement Photovoltaïque pour les Privés (APP)*. Le but de ce questionnaire est de collecter les informations nécessaires aux installateurs pour établir leurs offres et leur permettre de chiffrer au plus juste votre installation solaire photovoltaïque. Il vous permet également d'exprimer vos choix et vos préférences concernant certaines caractéristiques de l'installation que vous désirez. Sur la base des informations transmises dans le formulaire, nous établirons votre dossier pour l'appel d'offres et nous reviendrons vers vous avec une proposition d'implantation des panneaux photovoltaïques sur votre toiture. Votre dossier d'appel d'offres inclura :

Le plan d'implantation des panneaux photovoltaïques sur votre toiture Les informations que vous nous aurez transmises (choix, options, photos)

Votre dossier d'appel d'offres sera transmis à au moins 3 installateurs. En réponse, vous recevrez au moins 3 offres "clé en main" pour une installation photovoltaïque sur votre toiture, ainsi que notre note d'analyse sur les offres. Vous trouverez des informations complémentaires sur la démarche ainsi qu'une estimation des coûts pour quelques installations de tailles différentes dans les présentations partagées lors des séances publiques.

Si vous rencontrez des difficultés lors de l'inscription, ou bien si vous avez des questions, nous vous invitons à vous manifester à l'adresse app-gland@planair.ch

DÉLAI

Pour les participants souhaitant s'engager dans la démarche, le questionnaire devra être complété d'ici le lundi 31 octobre 2025. Si le délai devait être un problème, merci de contacter Planair par l'adresse mail donnée ci-dessus. Nous vous invitons à remplir le questionnaire au plus tôt afin de nous permettre, ensemble, d'établir votre dossier en toute sérénité.



Partie A: Informations préalables au questionnaire

Pour votre information, ce questionnaire contient des questions où l'on vous demande de prendre des photos. Pour vous simplifier la tâche, voici déjà la liste des photos à prendre qui vous seront demandées dans le questionnaire:

Photo aérienne de la maison/vue aérienne annotée (google, swisstopo,...) pour bien identifier la maison, même les parties ou vous ne voulez pas forcément de panneaux, Photo/Vue des emplacements à laisser libre si besoin, Photos de la toiture en détail: Une photo de votre toit Une photo de votre toiture avec vue globale de la maison vue de face Une photo de profil de votre toiture (en étant au mieux aligné sur le côté du toit) Des photos de TOUTES LES façades de votre maison vous pouvez également ajouter des photos des éventuels ombrages ou obstacles (arbres, fenêtres, bâtiments voisins...). Si en votre possession, photo ou scan des plans de construction de la toiture (fichier DWG, ou autres formats acceptés) avec des mesures si possible, Photos du tableau et du compteur électrique (principal), Celui-ci devrait contenir également le compteur d'électricité, si ce n'est pas le cas, merci de nous envoyer une photo du compteur également. Si vous êtes en copropriété avec plusieurs tableaux électriques et/ou plusieurs emplacement de compteurs, merci d'envoyer les photos en précisant les emplacements et les liens. Photo de votre partie du tableau électrique si il est partagé Si vous l'avez, Photo/scan de plan du raccordement électrique (plans internes de l'architecte/GRD ou autre) Photos du local électrique une photo avec une vue générale de votre local électrique (pour l'emplacement des onduleurs et cheminement des câbles), Une photo du/des couloirs d'accès au local électrique depuis une fenêtre ou autre accès extérieur, Photos d'emplacements possibles pour l'onduleur, c'est-à-dire, Une surface au mur d'environ 1m2 située entre 50 cm et 200cm de hauteur, Pas situé dans un endroit très fréquenté, car peut faire du bruit, À proximité du tableau électrique, ou Sous la toiture, ou Autre proposition selon votre propriété Photos des possibilités de chemin de câble, càd passage de la toiture à la façade/à l'intérieur passage du pieds de façade à l'intérieur (porte, fenêtre, saut de loup) depuis l'intérieur ET l'extérieur, passage dans les couloirs jusqu'à l'emplacement de l'onduleur, passage dans les couloirs de l'emplacement d'onduleur, jusqu'au tableau électrique

A1. Vous pouvez passer à la suite sans avoir pris toutes les photos et revenir plus tard pour charger les photos. Commentaire?

A2. Participez-vous également à l'accompagnement pour les pompes à chaleur organisé par la commune de Gland ?

Oui

Non

Partie B: Informations personnelles

B1. Nom de famille



B2. Prénom

B3. Adresse du domicile - Rue et numéro :

B4. Adresse du domicile - NPA :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B5. Est-ce que l'adresse de la propriété sur laquelle vous souhaitez réaliser une installation photovoltaïque est également votre domicile ?

Si votre propriété est en location, vous avez la possibilité d'indiquer ci-dessous l'adresse de votre propriété où aura lieu l'installation photovoltaïque et l'adresse du domicile où vous habitez.

Oui

Non

B6. Adresse du domicile - Commune :

B7. Adresse de la propriété - Rue et numéro :

B8. Adresse de la propriété - NPA :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

B9. Avez-vous un ou plusieurs locataires ?

Oui

Non



B10. Adresse de la propriété - Commune :

B11. N° de téléphone

B12. Adresse e-mail

B13. Quel est le type de votre logement ?

Villa individuelle

Maison mitoyenne ou villa jumelée

PPE ou copropriété avec le toit partagé

B14. Maison mitoyenne / Villa jumelée; Dans quel cas vous situez-vous ?

Vous êtes propriétaire d'une maison mitoyenne mais votre voisin copropriétaire ou l'autre propriétaire n'est pas intéressé, vous seul êtes intéressé(e) à réaliser une installation photovoltaïque (sur votre partie de la toiture).

Vous et votre voisin(e) êtes intéressé(e)s à réaliser une installation photovoltaïque sur votre maison mitoyenne, mais chacun pour une installation photovoltaïque indépendante et individuelle (avec toutefois une possible synergie des travaux). Ce cas de figure vous sera recommandé si vous avez chacun un bon espace de toiture et surtout si vos compteurs sont séparés (pas sur le même tableau électrique).

Vous et votre voisin(e) êtes intéressé(e)s à réaliser une installation photovoltaïque commune sur votre maison mitoyenne. C'est à dire que vous aimeriez réaliser et exploiter l'installation photovoltaïque conjointement avec votre (vos) copropriétaire(s). Ce cas de figure vous sera recommandé seulement si vos compteurs sont regroupés au même endroit, sur le même tableau électrique. Par contre ce cas de figure sera obligatoire si:

B15. Si vous remplissez ce questionnaire au nom de plusieurs copropriétaires (qui ont déjà donné leur accord pour le regroupement photovoltaïque), nous vous demandons de préciser leurs noms ci-dessous:



Partie C: Cas : Propriétaire d'une maison mitoyenne et installation photovoltaïque indépendante

Si vous arrivez sur cette page, c'est que vous êtes propriétaire d'une maison mitoyenne (ou villa jumelée) et que soit:

Votre voisin(e) ne prendra pas part à la démarche pour installer une installation photovoltaïque, Votre voisin(e) souhaite également prendre part à la démarche et vous aurez chacun(e) une installation photovoltaïque indépendante et individuelle.

Dans cette deuxième situation, il est possible de demander une synergie des travaux, une installation symétrique entre les deux toits, et même une installation continue comme s'il s'agissait visuellement d'une seule installation (seulement possible si le toit n'a pas de décrochement).

Merci de remplir [un formulaire par propriétaire](#) et de préciser ci-dessous le nom du voisin/de la voisine ainsi que les synergies désirées.

C1. Est-ce que vous souhaitez réaliser l'installation photovoltaïque en synergie avec votre voisin(e) qui s'est également inscrit(e) à la démarche ?

Répondez "non" si votre voisin(e) ne prend pas part à la démarche.

Oui

Non

C2. Quel est le nom de votre voisin(e) ? (Tel que mis dans son formulaire d'inscription à la démarche) ?

C3. Quelles synergies désirez-vous ?

Exemples : Réalisation du chantier en même temps, installations identiques et symétriques, installations continues sur le toit,...

C4. Est-ce que vous possédez une pompe à chaleur que vous exploitez en commun avec votre copropriétaire?

Oui

Non

C5. Indiquez clairement quel est votre côté de la maison en envoyant une photo ou une vue aérienne (type Google Earth) annotée.

**D5. Comment les compteurs d'électricité sont-ils installés?**

Les compteurs de chaque membre sont regroupés au même endroit (par exemple au niveau du tableau électrique central de la copropriété)

Les compteurs des membres sont situés séparément dans chaque maison/appartement

D6. Est-ce qu'il y a des communs à la copropriété ?

Communs de consommation d'électricité

Oui

Non

D7. Est-ce que vous possédez une pompe à chaleur que vous exploitez en commun?

Oui

Non

D8. Plans de raccordement électrique

Afin de permettre aux entreprises de chiffrer les coûts de raccordement au mieux, il est important de connaître la situation électrique de la copropriété. Pour cela deux plans sont intéressants:

Les plans électriques internes, qui peuvent se trouver dans les dossiers de construction de la maison, Eventuellement le plan de raccordement au réseau, qui est à demander à Romande Energie par le propriétaire.

D9. Commentaires sur cette section



Partie E: Cas : Villa individuelle en location ou maison avec des locataires

Si vous arrivez sur cette page c'est que vous souhaitez réaliser une installation photovoltaïque sur votre bien immobilier où vous avez un ou plusieurs locataires. Pour permettre au propriétaire de facturer le locataire pour son électricité autoconsommée ainsi que de recevoir les recettes de la vente de l'électricité injectée, cela nécessite la création soit d'un Regroupement dans le cadre de la Consommation Propre (RCP), soit d'une Communauté d'autoconsommateurs de votre gestionnaire de réseau de distribution, et ce même s'il n'y a qu'un seul locataire.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons consulter la documentation ICI et à lire la brochure de SuisseEnergie "Consommation propre de courant solaire : De nouveaux horizons pour les immeubles d'habitation et les lotissements" (2018) et le guide (long mais complet et plus récent) de SuisseEnergie "Guide pratique de la consommation propre" de mai 2023.

Note : Il faut savoir que les locataires doivent donner leur accord pour leur vendre l'électricité produite par l'installation solaire. Il y a également quelques règles à prendre en considération pour respecter la législation sur les énergies mise à jour en 2018 (LEne et OEne).

E1. Quelle est votre situation ?

Vous habitez dans votre maison avec également un locataire

Votre maison est en location et un seul locataire y habite

Vous habitez dans votre maison avec également plusieurs locataires

Votre maison est en location pour plusieurs locataires (plusieurs logements)

Immeuble locatif

Autre

Autre

E2. Est-ce que vous en avez discuté avec votre locataire ?

Oui et il est d'accord pour la démarche

Oui mais il n'est pas encore convaincu

Non

E3. Est-ce que vous en avez discuté avec vos locataires ?

Oui et ils sont d'accord pour la démarche

Oui avec tous mais ils ne sont pas encore convaincus

Seulement avec quelques-uns

Non



E4. Avez-vous des commentaires?

Partie F: Implantation des panneaux photovoltaïques

F1. Précision sur l'emplacement/zone de toiture que vous souhaitez privilégier

Où est-ce que vous aimeriez réaliser votre installation? Si vous avez des idées déjà très claires concernant la zone du toit, vous pouvez nous l'indiquer sur une photo/vue Google Earth

Si vous avez déjà pris des décisions, si vous avez des préférences, ou si vous laissez la liberté à Planair de faire une proposition, merci de le préciser (par exemple quelle face sud/est/nord/ouest du toit à couvrir, quelle zone, ou autres critères d'implantation des modules photovoltaïques). Si vous avez des idées claires, vous pouvez accompagner votre texte d'un schéma à partir d'une photo ou d'une vue Google Earth

F2. Emplacement de l'installation photovoltaïque

Si vous souhaitez réaliser l'installation sur le garage ou une annexe et qu'une fouille est nécessaire;

Une gaine M25 (10 kWc) à M32 (20 kWc) sera nécessaire selon la taille de l'installation PV. Vous pouvez réaliser la fouille vous-même. Autrement, si vous donnez la longueur de câble nécessaire et précisez la nature du terrain, il est probable que les installateurs arriveront à chiffrer correctement la prestation sans visite sur place. (Renseignements à fournir ci-dessous en commentaires et/ou photos).

Sans informations précises sur le raccordement du garage à la maison, il sera difficile aux installateurs de chiffrer leur offre. Il serait peut-être préférable dans ce cas de demander une offre seulement pour la toiture de la maison, puis lors de la sélection de l'installateur et de sa visite sur place de lui demander le complément pour ajouter le garage.

- Toiture de la maison (recommandé)
- Toiture du garage (il se peut qu'une fouille soit nécessaire)
- Les deux
- Autre

Autre



F3. Commentaires sur l'emplacement/zone de toiture

Précisez ici vos éventuels commentaires relatifs à l'emplacement, si nécessaire

F4. Quelle est la taille de l'installation photovoltaïque que vous aimeriez réaliser ?

Sans prendre en compte la question du budget qui vient plus tard

Le maximum possible sur tout le toitY compris le pan nord du toit

Le maximum possible pour la meilleure rentabilité, mais seulement sur les pans de toit avec un bonne productionPar exemple couverture totale d'un grand toit face au sud. Notre proposition sera probablement limitée aux faces sud, est ou ouest.

Une taille proche de (puissance en kWc / nombre de panneaux / surface en m2)

Une taille proche de (puissance en kWc / nombre de panneaux / surface en m2)

F5. Quel est votre budget pour cette installation?

Vous pouvez renseigner une fourchette de prix

F6. Y a-t-il une taille minimale en-dessous de laquelle vous renonceriez à faire cette installation ?

La réponse peut être donnée en nombre de panneaux, en puissance en [kWc], ou en surface en [m2] (merci d'indiquer l'unité).

F7. Y a-t-il une taille maximale au-dessus de laquelle vous renonceriez à faire cette installation ?

La réponse peut être donnée en nombre de panneaux, en puissance [kWc], en surface [m2], ou en montant d'investissement maximal [CHF] (merci d'indiquer l'unité). Merci de répondre à la présente question uniquement si vous avez réellement une limite contraignante.



F8. Surface à laisser libre

Y a-t-il une surface de toiture à laisser libre? Par exemple pour des panneaux solaires thermiques qui sont déjà prévus. Si c'est le cas, merci de nous l'indiquer sur une photo/vue Google Earth

Oui

Non

F9. Quantité de surface à laisser libre (en m2)

F10. Photo/Vue des emplacements à laisser libre

F11. Zone d'affectation :

Dans quelle zone d'affectation se situe votre maison ?

En cas de doute, merci de contacter la commune.

Zone à bâtir (annonce à la commune)

Zone commerciale (annonce à la commune)

Zone agricole (annonce au canton)

Bien culturel d'importance nationale ou cantonale (nécessite un permis de construire)

Site naturel d'importance nationale ou cantonale (nécessite un permis de construire)

F12. Altitude :

Est-ce que votre maison se situe à moins de 800m d'altitude ?

Oui, ma maison se situe à moins de 800m

Si non, merci de préciser l'altitude :

Si non, merci de préciser l'altitude :



F13. Barre à neige :

Si votre toiture est équipée d'une barre à neige (barre de retenue), comment doit-on la considérer pour l'implantation des panneaux photovoltaïques ?

Planair ne recommande pas de retirer définitivement la barre à neige si la chute de neige présente un risque d'accident (par exemple si la toiture donne sur un trottoir public, ou si elle donne sur un parking, ou si elle donne sur une véranda qui pourrait se briser sous l'effet d'une brusque chute de neige).

Conserver la barre à neige, sans modification.

Conserver la barre à neige, mais elle peut-être déplacée si c'est pertinent pour l'installation photovoltaïque.

Il n'y pas de barre à neige mais seulement des crochets à neige répartis sur toute la toiture; Ils doivent être remplacés par une barre à neige qui sera placée sous le champ photovoltaïque.

Il n'y aucun système de retenue contre la neige.

F14. Ramoneur :

Quelle est votre situation ?

Le ramoneur ne vient jamais sur le toit.

Le ramoneur doit pouvoir venir sur le toit, il y a déjà un chemin d'accès prévu. Dans ce cas, merci de préciser sur une image où se situe le chemin d'accès afin que nous évitions de poser des panneaux à cet endroit.

Le ramoneur doit pouvoir venir sur le toit, mais il n'y a aucun chemin d'accès prévu. Je demande à Planair de prévoir un chemin d'accès.

F15. Y a-t-il déjà une sécurité permanente sur votre toit ?

(Autre que celle prévue pour les ramoneurs)

Une sécurité permanente permet à une personne d'intervenir en toiture en toute sécurité par un dispositif d'accrochage.

Note importante: Les crochets à neige et barres à neige ne sont pas considérés comme sécurité permanente.

Oui

Non

F16. Commentaires sur la section d'implantation des modules photovoltaïques (sur l'emplacement, la taille, le système de retenue contre la neige, l'accès aux ramoneurs, la sécurité permanente, ...) :

N'hésitez pas à ajouter des photos avec des commentaires dans cette section.



G5. Quelle est l'année de la dernière rénovation de votre toiture ?

Vous pouvez donner une approximation si l'année exacte n'est pas connue. S'il n'y a jamais eu de rénovation, mettez la même année que celle de construction.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

G6. Quel est l'état de la toiture ?

1 = très vétuste, fuites

5 = très bonne, récente

1 : 5 :

1

2

3

4

5

G7. Si connue, quelle est l'inclinaison de votre toiture?

G8. Photos de votre toiture

Idéalement transmettez-nous :

Une photo de votre toit Une photo de votre toiture avec vue globale de la maison vue de face Une photo de profil de votre toiture (en étant au mieux aligné sur le côté du toit) Des photos des différentes façades de votre maison Et vous pouvez également ajouter des photos des éventuels ombrages ou obstacles (arbres, fenêtres, bâtiments voisins...).

G9. Plans de construction de la toiture

Si vous avez également les plans de construction de la toiture avec les cotations à nous transmettre, cela serait idéal pour permettre aux installateurs de chiffrer correctement leur offre.

G10. Autres commentaires sur cette section

Partie H: Installation électrique

H1. Photos du tableau et du compteur électrique ET photos du local électrique

Merci de nous envoyer

une photo avec une vue générale de votre local électrique (pour l'emplacement des onduleurs et cheminement des câbles), une photo de votre tableau électrique principal. Celui-ci devrait contenir également le compteur d'électricité, si ce n'est pas le cas, merci de nous envoyer une photo du compteur également. Si vous êtes en copropriété avec plusieurs tableaux électriques et/ou plusieurs emplacement de compteurs, merci d'envoyer les photos en précisant les emplacements et les liens.



H2. Type de tableau électrique

Voici à quoi pourrait ressembler votre tableau électrique. Veuillez indiquer celui qui correspond le mieux à votre cas.

Tableau ancien (fusibles, image de gauche)

Tableau récent (disjoncteurs, image de droite)

H3. Nombre de compteurs électriques

Combien de compteurs électriques avez-vous?

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

H4. Emplacement du compteur électrique

Où se situe votre(vos) compteur(s) électrique(s)?

Dans le bâtiment au sous-sol

Dans le bâtiment au rez

Dans le bâtiment à chaque étage (pour PPE)

À l'extérieur du bâtiment

Dans le garage

H5. Avez-vous une connexion WiFi dans la maison qui peut être utilisée pour le monitoring de l'installation?

Oui

Non

H6. Est-ce que cette connexion WiFi parvient à l'emplacement du compteur électrique (par exemple au sous-sol) ?

Oui

Non

Oui, mais très faiblement

Je ne sais pas

H7. Commentaires sur cette section

Possibilité de préciser si une gaine technique ou ancien conduit de cheminée permet de descendre le câblage photovoltaïque depuis le toit jusqu'au sous-sol.



Partie I: Type d'onduleur pour l'installation photovoltaïque

Le type d'onduleur est un choix unique à prendre pour l'installation photovoltaïque. Pour plus d'informations veuillez vous référer aux présentations transmises lors des séances publiques.

Pour rappel les onduleurs transforment le courant continu produit par les modules photovoltaïques en courant alternatif exploitable par votre maison et par le réseau électrique.

5 options existent (3 technologies) :

L'onduleur de chaîne consiste en un coffret installé au niveau du tableau électrique. Il est moins cher, mais un peu moins efficace que les solutions suivantes pour gérer les ombrages et les pannes. Les optimiseurs sont de petits boîtiers placés sous chaque module sur le toit. Les optimiseurs nécessitent un onduleur de chaîne proche du tableau électrique. Ils représentent un surcoût d'environ 4% sur le prix de l'installation mais gèrent de manière très efficace les ombrages et les pannes. Les micro-onduleurs sont des petits boîtiers installés sous chaque modules sur le toit et n'impliquent aucun coffret installé vers le tableau électrique. Ils induisent un surcoût d'environ 10% sur le prix de l'installation mais gèrent de manière très efficace les ombrages et les pannes et augmentent l'efficacité de l'installation. Plus complexes que les optimiseurs, ils sont utiles dans les cas où peu de place est disponible vers le tableau électrique. Optimiseurs ou micro-onduleurs selon l'option la moins chère, en cochant cette case le choix entre ces deux technologies sera laissé aux installateurs. Dans la plupart des cas, ils proposeront des optimiseurs. Si vous n'avez pas de préférence, vous pouvez cocher "selon proposition Planair".

L'utilisation des optimiseurs/micro-onduleurs peut être nécessaire dans le cas où vous avez de nombreux obstacles qui créent de l'ombrage sur vos panneaux (par exemple une cheminée).

I1. Préférence du type d'onduleur

Onduleur de chaîne (string)

Optimiseurs

Micro-onduleurs

Optimiseurs ou micro-onduleurs selon l'option la moins chère

Selon proposition Planair

I2. Avez-vous des suggestions ou une préférence pour l'emplacement de l'onduleur?

Vous pouvez répondre à cette question par du texte et idéalement avec des photos.



I3. Avec-vous des suggestions ou une préférence pour le chemin des câbles de la toiture jusqu'à l'onduleur?

La solution standard est le chemin le plus court en façade depuis les modules photovoltaïques jusqu'à l'emplacement de l'onduleur, dans une petite gaine en aluminium. Vous pouvez nous indiquer s'il existe un saut de loup qui mène directement à l'emplacement de l'onduleur, ou une cheminée désaffectée, ou un autre chemin.

Vous pouvez répondre à cette question par du texte et idéalement avec des photos.

I4. Photos d'emplacements possibles pour l'onduleur et des possibilités de chemin de câble :

Emplacement onduleur:

Une surface au mur d'environ 1m2 située entre 40 cm et 200cm de hauteur, Pas situé dans un endroit très fréquenté, car peut faire du bruit, À proximité du tableau électrique, ou Sous la toiture, ou Autre proposition selon votre propriété.

Chemin de câble

passage de la toiture à la facade/à l'intérieur passage du pieds de façade à l'intérieur (porte, fenêtre, saut de loup) depuis l'intérieur ET l'extérieur, passage dans les couloirs jusqu'à l'emplacement de l'onduleur, passage dans les couloirs de l'emplacement d'onduleur, jusqu'au tableau électrique

I5. Commentaires sur cette section



Partie J: Consommation électrique

J1. Quel est le type de chauffage de votre habitation ?

- Pompe à chaleur (PAC)
- Mazout
- Gaz
- Electrique (résistance)
- Chauffage à distance (CAD)
- Chauffage au bois / pellets
- Autre

Autre

J2. Possédez-vous de "gros" consommateurs électriques ? Si oui, merci de préciser lesquels

Plusieurs réponses possibles, préciser le nombre d'équipements dans "autre..." ou dans les commentaires de section.

- Pompe à chaleur
- Chauffage électrique (résistance)
- Boiler (eau chaude sanitaire électrique)
- Ascenseur
- Piscine
- Plusieurs machines à laver
- Voiture électrique avec une borne de recharge déjà installée
- Autre

Autre



J3. Est-il prévu une forte augmentation de la consommation électrique dans un futur proche?

Par exemple un nouvel élément de la liste ci-dessus. Si oui, merci de préciser.

J4. Quelle est votre consommation électrique annuelle (en kWh) ?

Merci de nous donner la consommation électrique annuelle de votre maison (ou maison jumelée ou PPE) si possible une des 3 dernières années. La réponse doit être en kWh par année.

Prenez soin d'additionner toutes les consommations si celles-ci sont séparées (heures creuses + heures pleines + communs + toutes les périodes...).

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

J5. Commentaires sur cette section

Partie K: Options complémentaires d'installation

Les options ci-dessous seront demandées en complément des offres de bases pour tous les participants. Vous aurez donc le choix, au moment de la signature du contrat, de les choisir ou non. Toutefois nous avons besoin de connaître vos préférences car notre proposition d'adjudication (individuelle pour chaque participant) se fera selon les options cochées dans ce questionnaire.

Les réponses aux questions suivantes ne vous engagent donc en rien contractuellement, mais auront un impact sur notre analyse des offres pour vous proposer le meilleur installateur.

K1. Préférences concernant l'origine des panneaux photovoltaïques

Asie (standard)

Europe (surcoût d'environ 5-10%)

K2. Préférences concernant l'origine de l'onduleur de chaîne

Standard

Européen (possible surcoût)

**K3. Je suis volontaire pour accepter des pertes de production légèrement supérieures afin de décharger le réseau**

Non, je ne désire pas avoir des pertes de production supérieures à 1%

Oui, j'accepte des pertes de production jusqu'à 2%

Oui, j'accepte des pertes de production jusqu'à 3%

Oui, j'accepte des pertes de production jusqu'à 4%

Oui, j'accepte des pertes de production jusqu'à 5%

K4. Souhaitez-vous ajouter un monitoring de votre consommation et consommation propre ?

Le monitoring de base inclut uniquement le suivi de la production photovoltaïque accessible sur smartphone, tablette ou plateforme internet. Le monitoring de la consommation, qui vous permet de visualiser votre consommation propre et ainsi d'optimiser le timing de vos consommateurs électriques est une option supplémentaire, qui peut coûter entre 500 et 800 CHF. Planair recommande fortement le choix de cette option.

Oui

Non

K5. Souhaitez-vous ajouter une sécurité permanente en toiture ?

La sécurité permanente permet de sécuriser l'accès au toit ce qui est recommandé pour la maintenance ou l'entretien du toit et de l'installation photovoltaïque. Il faut compter environ 100 à 250 CHF par crochets et quelques crochets seront nécessaires pour sécuriser le toit.

Oui

Non

K6. Commentaires sur cette section



Partie L: Demandes individuelles

Les demandes individuelles ne sont pas incluses dans la démarche. Vous ne recevrez à priori pas d'offre des installateurs pour ces options dans le cadre de la démarche sauf si ces derniers décident exceptionnellement d'ajouter une offre annexe.

Néanmoins, si vous souhaitez l'une des demandes suivantes, nous vous invitons à vous manifester à l'aide de ce questionnaire. Nous transmettrons ces informations aux installateurs, et nous leur demanderons de préciser s'ils sont en mesure ou non de fournir la prestation. Les réponses aux questions suivantes ne vous engagent donc en rien contractuellement mais vous permettent d'identifier l'installateur le plus adéquat pour votre projet global et éventuellement de recevoir une offre annexe.

Vous serez ensuite libre de contacter en direct l'installateur que vous avez retenu pour qu'il vous fasse parvenir une offre séparée pour la/les options(s) en question.

L1. Souhaitez-vous installer une borne de recharge pour véhicule électrique en même temps que l'installation des panneaux photovoltaïques ?

Oui

Non

L2. Souhaitez-vous installer une pompe à chaleur (PAC) en même temps que l'installation des panneaux photovoltaïques ?

Oui

Non

L3. Souhaitez-vous installer des panneaux solaires thermiques en même temps que l'installation des panneaux photovoltaïques ?

Oui

Non

L4. Souhaitez-vous une installation photovoltaïque en intégrée ?

Dans le cadre d'une installation photovoltaïque intégrée, les panneaux viennent en remplacement de vos tuiles. Le surcoût d'installation est compris entre 30 et 50%.

Oui

Non

L5. Souhaitez-vous installer une batterie, si oui selon quel configuration ?

Batterie AC

Batterie AC avec back up

Batterie DC avec onduleur hybride photovoltaïque

Batterie DC avec onduleur hybride photovoltaïque et fonction back up



L6. Souhaitez-vous rénover votre toiture en même temps que l'installation des panneaux photovoltaïques ?

Oui

Non

L7. Souhaitez-vous rénover votre tableau électrique en même temps que l'installation des panneaux photovoltaïques ?

Oui

Non

L8. Souhaitez-vous une demande individuelle en particulier ?

Partie M: Rénovation de toiture

Vous avez précédemment indiqué dans le formulaire vouloir combiner les travaux d'installation photovoltaïque avec une rénovation globale de votre toiture. Nous vous invitons à répondre à ces quelques questions complémentaires pour affiner votre besoin et notre analyse.

M1. Êtes-vous déjà en contact avec un charpentier/couvreur ?

Oui

Non

M2. Veuillez préciser le type d'installation photovoltaïque pour lequel vous souhaitez recevoir des offres ?

Une installation photovoltaïque intégrée vient en remplacement des tuiles. Une installation photovoltaïque ajoutée vient par dessus les tuiles. Dans le cas d'une installation intégrée, l'installateur photovoltaïque n'aura pas à sa charge l'échafaudage et les reprises d'étanchéité au niveau de la limite entre l'installation photovoltaïque et les tuiles. Ces prestations seront à inclure dans l'offre du charpentier/couvreur.

Ajoutée

Intégrée

M3. Commentaires sur cette section



Partie N: Autres informations utiles

Merci d'indiquer toutes les informations ou souhaits que vous jugerez utiles soit à Planair pour l'élaboration de votre dossier, soit aux installateurs pour leur permettre de chiffrer plus précisément leur offre pour votre installation photovoltaïque.

A titre d'exemple, cela peut être :

l'existence d'une gaine pour passer les câbles électriques de votre toiture à votre sous-sol, l'existence d'une gaine pour passer les câbles électriques de votre garage à votre maison (merci d'ajouter une photo précise et de mesurer le diamètre), assurez-vous que vous avez bien envoyé une photo de votre tableau électrique et de votre toiture (possibilités d'envoyer des fichiers à la page suivante encore), divers...

N1. Autres informations utiles pour Planair ou pour l'installateur :



Partie O: Validation du formulaire

Merci d'avoir rempli ce formulaire.

En cliquant sur envoyer, vous confirmez vouloir faire partie de la démarche d'accompagnement photovoltaïque des privés par la Commune de Nyon qui mènera à la réalisation d'une installation photovoltaïque sur votre toiture.

Conditions de participation

Pour rappel, voici les contraintes de participation à la démarche :

Pas de visite sur place par l'installateur pour établir l'offre, Délais à respecter,

Nous vous demandons de vous inscrire à cette démarche avec l'intention sérieuse de réaliser une installation photovoltaïque dans les 12 mois à venir.

O1. Envoyez les fichiers et images supplémentaires:

Avez-vous oublié de nous transmettre une pièce jointe ? Vous pouvez le cas échéant utiliser cette question pour la transmettre maintenant.

En particulier, il est très important d'avoir au minimum les photos suivantes dans le dossier, merci de les joindre maintenant si cela n'a pas été fait plus tôt:

Photo de la toiture Photo des façades Photo du tableau électrique Photo du local électrique

O2. Après la remise des offres, acceptez vous que Planair transmette vos coordonnées aux trois installateurs mandatés afin qu'ils puissent prendre contact avec vous ?

Dans le cas contraire, vous devrez prendre contact vous-même avec la / les entreprises de votre choix.

Oui

Non

O3. J'accepte les conditions de participation à l'accompagnement photovoltaïque des privés.

Oui, j'ai compris et j'accepte les conditions de l'accompagnement photovoltaïque des privés

O4. Après avoir cliqué sur le bouton "Envoyer", votre questionnaire ne sera plus éditable. Avez-vous transmis toutes les informations qui vous étaient demandées ?

Oui, j'ai transmis tous les éléments nécessaires en ma possession



Merci pour votre participation. Votre inscription a été enregistrée avec succès et vous serez contacté par le bureau Planair ultérieurement pour valider la proposition d'implantation des panneaux.

Note: vous ne recevrez *pas* d'email de confirmation à la suite de ce questionnaire.